

Toute réservation effectuée par le client vaut prise de connaissance et acceptation expresse des présentes conditions générales et de l'éventuel règlement d'ordre intérieur.

1. Définitions

- Propriétaire : Personne physique ou morale qui est propriétaire du logement mis à disposition du client
- Client : Personne physique qui réserve le logement
- Logement : La villa mise à disposition du client, dénommé la « Villa Acacia »

2. Objet du contrat

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre le propriétaire du logement et le client, à l'exclusion de toutes autres conditions. Il ne pourra y être dérogé sauf accord exprès et écrit du propriétaire.

Toute réservation effectuée par le client vaut prise de connaissance et acceptation expresse des présentes conditions générales et de l'éventuel règlement d'ordre intérieur.

3. Conditions de réservation

Le contrat est formé dès que la réservation est définitive.

La réservation devient définitive dès son acceptation par le propriétaire et paiement de l'acompte suivant modalités prévues à l'article 5 des présentes.

Dès ce moment, le client ne peut plus exercer le droit de rétractation tel que visé à l'article VI.47 du Code de droit économique ou modifier sa réservation, sans préjudice de son droit d'annulation visé à l'article 6 des présentes.

Lors de l'acceptation de la réservation par le propriétaire, celui-ci communique au client par courrier électronique un document reprenant :

- Le récapitulatif de sa réservation (coordonnées du client, composition du groupe, dates de séjour, adresse du logement, ...)
- Le montant total du séjour tel que visé à l'article 5 et les modalités de paiement
- Le montant de la caution et les modalités de paiement

4. Prix

Les tarifs indiqués sur le site web du logement sont indicatifs et peuvent varier en fonction de la formule réservée.

Le prix contractuel est fixé au moment de la réservation et **comprend** :

- La location du logement équipé et mise à disposition du mobilier
- Charge d'eau et d'électricité **si consommation raisonnable.** Le prix est calculé pour une consommation normale. Un supplément sera demandé si la consommation est abusive.

A savoir :

- ✓ Eau : le nombre de m³ surconsommé durant le séjour x 1,80
- ✓ Electricité : le nombre KW/H surconsommé durant le séjour x 0,18

- Wi-Fi
- Lit/chaise bébé
- Matériel pour barbecue

Ce prix **ne** comprend **pas** :

- Nettoyage : 150 €
- Le linge de lit et de bain à louer obligatoirement: 45€
- Frais de réservation : 50 €
- Chauffage piscine 12 €/jour
- Charge d'eau et d'électricité si consommation abusive
 - ✓ Eau : le nombre de m³ surconsommé durant le séjour x 1,80
 - ✓ Electricité : le nombre KW/H surconsommé durant le séjour x 0,18

5. Paiement

Le prix total du séjour composé du prix de la réservation visé à l'article 4 et des suppléments est payable sur le compte banque : BE49 7320 4387 5171 et suivant les modalités suivantes :

- Acompte de 50 % payable au moment de la réservation, dans les 5 jours de l'acceptation du propriétaire
- Solde payable 15 jours avant la date d'arrivée

En cas de réservation tardive (moins de 10 jours avant la date d'arrivée), le montant total du séjour ainsi que le montant de la caution visée à l'article 6 sont à régler au moment de la réservation.

Le client adresse copie de la preuve de paiement au plus tard deux jours avant la date d'arrivée.

Le propriétaire se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis si le montant total de la réservation n'a pas été reçu aux dates indiquées. Dans ce cas le locataire ne peut pas réclamer ou exiger l'exécution de la réservation ou le remboursement des sommes déjà versées.

6. Caution

Un dépôt de garantie de 500 € sera versé par versement bancaire sur le compte BE49 7320 4387 5171. Ce montant est à verser 15 jours avant l'entrée dans le logement (en même temps que le solde). Ce dépôt ne s'applique pas à la location. Il sera restitué par virement bancaire après vérification du logement dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date du départ, si les conditions suivantes sont réunies :

- Aucun dommage à la propriété ou au contenu

Termes et Conditions de réservation

- Il n'y a pas de frais d'activité illégale, d'animaux domestiques non-autorisés ou d'amende pour le locataire
- Les draps et les serviettes ne sont pas endommagés
- Les charges d'eau et d'électricité ont été payées
- Le chauffage piscine a été payé

Si le locataire causait des dommages à la propriété d'une valeur supérieur à l'acompte versé, il serait tenu de payer la différence dans délai après avoir reçu le montant intégral des dommages causés par écrit.

7. Annulation du contrat par le client et retour

Le client a le droit d'annuler la réservation, aux conditions suivantes :

En cas d'annulation de la réservation par le client le propriétaire percevra, à titre d'indemnité, un montant égal à :

- Si l'annulation intervient plus de 60 jours avant la date d'arrivée : 30 % du prix total du séjour
- Si l'annulation intervient entre le 60^{ème} jour et le 30^{ème} jour : 50 % du prix total du séjour
- Si l'annulation intervient dans le mois de la réservation : 100 % du prix total du séjour

Une annulation est considérée comme faite au moment où le propriétaire a reçu l'annulation par écrit.

8. Entrées et sorties

Le client se présente le jour de son arrivée au logement entre 16 heures et 18 heures pour la remise des clefs et la rédaction de l'état des lieux contradictoire. S'il ne peut se présenter sur place durant cette tranche horaire, il doit en avertir le propriétaire ou son représentant la veille de la date d'arrivée afin de convenir ensemble d'une heure d'arrivée. Le départ se fait avant 10 heures après restitution des clefs et rédaction de l'état des lieux contradictoire de fin de séjour. Le client restitue le logement dans un parfait état d'ordre et de propreté. Si vous ne pouvez pas occuper votre logement le jour de votre arrivée ou lors de la remise des clés pour quelques difficultés que ce soit pendant le voyage ou pour des raisons personnelles, ainsi que si vous raccourcissez votre séjour, le propriétaire ne procédera à aucun remboursement.

9. Réclamation

Toute réclamation relative au logement doit être formulée auprès du propriétaire ou de son représentant dans les 12 heures de son arrivée et confirmée par écrit.

10. Obligation du client

L'occupation de la villa sera limitée au nombre de personnes indiqué dans le contrat, en comptant les enfants et les bébés comme des personnes aux fins de l'occupation. Le

Termes et Conditions de réservation

propriétaire ou l'administrateur de clés pour empêcher l'entrée dans l'hébergement en cas de dépassement du nombre autorisé. Si le locataire dépasse cette capacité, des frais supplémentaire de 75 € par nuit seront facturés et pourront être expulsés.

Le locataire doit respecter les voisins et les règles de la communauté de propriétaires auxquels le logement appartient. En cas de négligence ou de comportement inapproprié, le propriétaire ou son administré se réserve le droit de résilier le contrat de location avec effet immédiat et sans préavis. Dans ce cas, le propriétaire n'aura pas l'obligation de restituer le montant de la location payé par le locataire.

Le locataire s'engage à jouir paisiblement du logement, conformément à l'usage auquel il est destiné, et en bon père de famille. Tous les équipements et installations du logement seront utilisés conformément à leur destination. Le client s'engage également à ne pas stationner de véhicules aux endroits non prévus à cette effet et à ne pas installer d'hébergement temporaire (tente, mobil-home, ...)

Le nettoyage final doit être payé par le locataire.

11. Animaux

Nos amis les animaux de moins de 8kg sont acceptés **sous réserve avec l'accord préalable du propriétaire**, qui, en cas de troubles de la tranquillité ou sécurité, pourra refuser l'animal. Les animaux ne doivent pas rester seuls dans la villa, même en cage. A l'extérieur, ils doivent être tenus en laisse et les éventuelles déjections devront être ramassées. Pensez aux enfants qui jouent au sol ! Les animaux sont acceptés à l'intérieur de la villa mais ne doivent pas entrer en contact avec les literies.

12. Divers

Le locataire fournit au propriétaire des informations correctes et complètes, notamment au sujet de la composition du groupe et du motif du séjour lors de sa réservation et s'engage à aviser immédiatement le propriétaire de toute modification qui pourrait survenir avant la date de début du séjour ou pendant le séjour.

Il est interdit au locataire de céder le présent contrat sauf accord exprès et écrit du propriétaire, et ce au maximum 15 jours avant la date de début du séjour. En cas de cession dûment autorisée par le propriétaire, le locataire cédant et le locataire cessionnaire sont solidairement tenus au respect des présentes dispositions, et notamment en ce qui concerne le paiement du prix total du séjour.

13. Assurances

Le client s'engage à souscrire une assurance couvrant sa responsabilité en cas de dégradations au logement, ses équipements ou installations.

14. Piscine

L'espace piscine est accessible sous l'entière responsabilité du client.